



Don d'organes : tous donneurs, tous receveurs

**Faites de votre commune
une ambassadrice
du don d'organes**

Pourquoi devenir une ville ambassadrice du don d'organes ?

Faire de votre commune **une ambassadrice du don d'organes** en sensibilisant vos concitoyens et toute personne la traversant, est un très **bel acte de fraternité et de solidarité**.

Mettre un panneau à chaque entrée principale de votre commune **incitera vos concitoyens à réfléchir** à ce sujet qui nous concerne tous, **à lancer une discussion en famille et ainsi informer leurs proches** qu'ils ne sont pas opposés au don d'organes en cas de mort cérébrale afin qu'ils puissent retranscrire cette décision au corps médical, etc.

En posant ce panneau lié au don d'organes, vous participerez à **augmenter le nombre de donneurs** dans notre pays et donc à **sauver plus de vies et diffuser la culture du don**.

80 % des Français sont favorables au don de leurs organes, cependant, 53% des Français n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 36% lorsqu'il devrait avoisiner 20%



Favoriser le dialogue entre proches, grâce aux panneaux et à votre mobilisation : c'est l'objectif des villes ambassadrices du don d'organes.

Comment devenir une ville ambassadrice ?

En posant tout simplement un panneau à chaque entrée principale de votre commune.



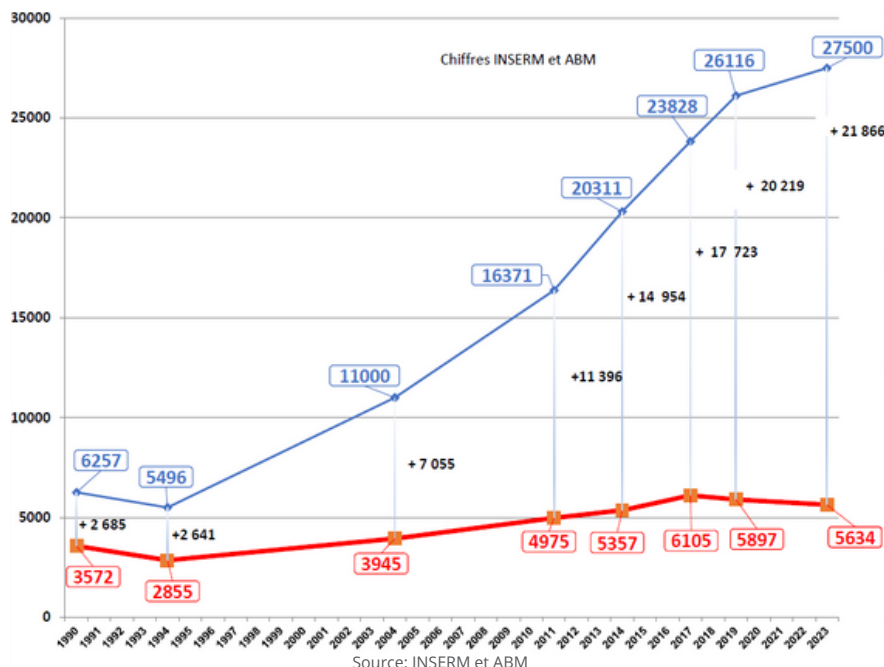
Les associations ou délégations de votre département vous apporteront l'aide nécessaire

et mettront également à votre disposition des éléments (article, ruban vert, etc.) afin de communiquer via vos réseaux sociaux, site internet et magazine municipal sur le sujet du don d'organes.

Pour renforcer votre mobilisation, et augmenter le nombre de vies sauvées grâce à la greffe, vous pouvez également : organiser des actions de sensibilisation lors de la journée nationale du 22 juin, créer un lieu de mémoire en hommage aux donneurs et à leurs proches, favoriser les interventions dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de votre commune...

Pourquoi soutenir la cause du don d'organes ?

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de **personnes en attente de greffe** (en rouge) et le nombre de **greffes réalisées** (en vert) **ne cesse d'augmenter**.



Le don d'organes en quelques chiffres :

- **5 634** greffes réalisées par an
- **27 500** personnes sont en attente de greffe
- **70 000** français vivent grâce un organe greffé
- **≈ 1 000** décès/an de personnes ayant besoin d'une greffe

**L'État a fait du don d'organes
une priorité nationale.**

Le Ruban Vert, un symbole de fraternité

Les associations françaises, à l'initiative du collectif Greffes+, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de Médecine, ont décidé d'adopter **le Ruban Vert** comme **symbole du don d'organes**.

Le ruban vert est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.



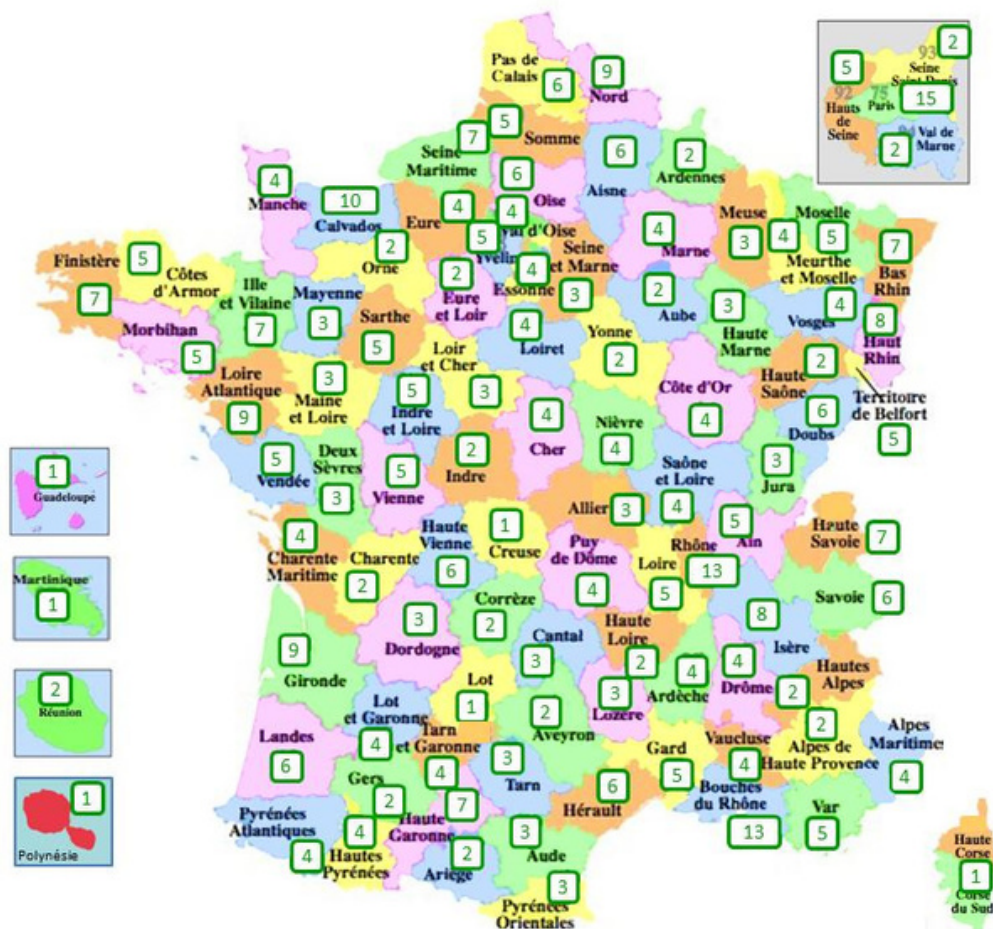
22 juin 2023, en collaboration avec l'ARCOM* et l'Agence de la biomédecine, soutien de l'ensemble des groupes médias pour la journée nationale de réflexion sur le don d'organes.



Ci-dessus des captures d'écran d'émissions affichant le ruban vert en incrustation ou des présentateurs arborant le ruban vert. En aucun cas elles n'engagent les personnes concernées vis-à-vis du don d'organes.

Avec vous, partout en France !

Plus de 400 associations ou délégations pour la sensibilisation au don d'organes sont présentes sur notre territoire afin de vous accompagner dans ce beau projet.



Ils soutiennent cette opération



L'Association des Maires de France regroupe sur le territoire 34 000 communes et intercommunalités. L'AMF est au service des maires et des présidents d'intercommunalité. **amf.asso.fr**



L'Agence de la biomédecine est l'organisme public du ministère de la santé qui supervise l'ensemble des activités médicales impliquant des éléments du corps humain. Elle garantit notamment l'équité et l'anonymat dans l'attribution des greffons. **agence-biomedecine.fr**



La Fondation de l'Académie de Médecine, reconnue d'utilité publique et fondation abritante, réunit des experts et agit sur le terrain pour que chacun soit acteur de santé. **fam.fr**



Créée en 1971 par René Küss, la Société Francophone de Transplantation regroupe des cliniciens et des chercheurs spécialisés dans la transplantation. Elle a pour objectif de promouvoir le don d'organes et de favoriser l'essor de la transplantation. **transplantation-francophone.org**



Depuis 2015, la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation soutient le développement de la néphrologie dans tous ses domaines, de la dialyse à la transplantation rénale. **sfndt.org**



La Société Française de Médecine de Prélèvements d'Organes et de Tissus représente depuis 2013 les médecins coordinateurs du prélèvement d'organes et de tissus pour être force de propositions vis-à-vis de ses partenaires. **facebook.com/sfmpot**



L'association Française des Coordinateurs Hospitaliers est composée de personnels paramédicaux et médicaux impliqués dans les activités de prélèvement et de greffe. Son rôle est de former les équipes de coordination, et de les représenter auprès des instances. **afch.fr**

Qui sommes-nous ?



Nous sommes un collectif d'associations, de fédérations, de fondation, confronté à ces sujets délicats que sont le don d'organes et la greffe.

Nous unissons nos forces pour + de dons, + de greffes.

Le collectif Greffes+ réunit 8 associations, fédérations et fondation : l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), l'Association Grégory Lemarchal, l'Association Maryse Pour La Vie (M!PLV), l'Association Vaincre la Mucoviscidose, la Fédération France Greffe Cœur et/ou Poumons (FGCP), la Fédération Nationale des Malades et Transplantés Hépatiques (TRANSHEPATE), l'Association France Rein et la fondation Greffe de Vie.

En partenariat avec :



Vous êtes sensible au don d'organes ?
Avoir un panneau dans votre commune vous intéresse ?

Contactez-nous vite : villes-ambassadrices@greffesplus.fr